Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20260203-2026_04-DE

COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2026-04

SEANCE DU Mardi 03 février 2026

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 9
Présents pour le vote de cette délibération : 9
Procuration(s) : 0
Votants : 9
Date de la convocation : Mardi 27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 février à 18 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants *: Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Gérard TOSSER, Monsieur Marc QUEMENER, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Madame Audrey BARAZER, Monsieur André GRALL, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Claude MOREL.*

Absent(s) *: Monsieur Aurélien MONFORT, Madame Marie-Laure SEVEN, Madame Marie-Brigitte BRETHES, Monsieur Jean-Pierre DANIELOU, Madame Magali MONNIE, Madame Aurore LE ROUX.*

Procuration *: néant*

Secrétaire de Séance *:* Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2026-04

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20260203-2026_04-DE

OBJET : Subvention course Redadeg 2026

Le Maire informe l'assemblée que la course Redadeg se déroulera du 08 au 16 mai 2026. La Redadeg est une course de relais solidaire et festive, ouverte à tous et sans esprit de compétition. À travers toute la Bretagne, les participants se relaient pour transmettre un message en langue bretonne, véritable objectif de l'événement.

Les kilomètres sont achetés par des particuliers, associations, entreprises ou collectivités afin de soutenir des projets favorisant l'usage du breton au quotidien. La participation est libre et gratuite, et chacun peut accompagner les coureurs dans une ambiance conviviale. Organisée par Redadeg, la course rassemble chaque année des milliers de personnes et connaît un succès grandissant.

Le parcours partira de Lannion pour arriver à Nantes (2225 km). La course passera dans la commune le 10 mai 2026 vers 12h15.

Monsieur le Maire propose que la commune participe financièrement à cette manifestation pour un montant de 250€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Voix Pour :	9
Voix Contre :	0
Abstention :	0

DECIDE que la commune participera à la course Redadeg 2026.

AUTORISE le versement d'une contribution financière de 250 €.

CHARGE le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires au paiement et à la communication relative à cet événement.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 04/02/2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Jacques THEPAUT

